

Réunion du 6 Mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 6 mai à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-DE-BARREZ, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance publique, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Pierre IGNACE, Maire.

Présents : Mmes Josette SERRES, Lucette FONTANGE, Monique BARON, Dominique DUMAS, Marcelle MAYONADE, Julie DORLET-PELLETIER, Adeline JOAN-GRANGE, Fannie TUAILLON MM. Bernard DUBEDAT, Yannick DELMAS, Guy LAFORTUNE, Pierre ROMIEU

Membres absentes et excusées :

- Mme Fannie TUAILLON a donné pouvoir à Mr Yannick DELMAS
- Mme Martine SAINT-PAUL a donné pouvoir à Mme Dominique DUMAS
- Mr Guy LAFORTUNE a donné pouvoir à Mr Bernard DUBEDAT
- Mme Monique BARON

Mr Yannick DELMAS est élu secrétaire de séance.

SEANCE A HUIS CLOS

Compte tenu des mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la COVID-19,

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal, de se prononcer sur le déroulement de la séance à huis clos.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le huis clos, à l'unanimité.

Entrevue avec les conseillers départementaux Madame CAZARD Annie et Monsieur ALAZARD Vincent

Tour de table

Présentation du Conseil Départemental, de son budget etc

Dans le cadre des élections départementales, les représentants sortants sont venus présenter leur bilan et leurs candidatures pour les élections du mois de juin.

Temps d'échange

Modification de l'ordre du jour : ajout d'une délibération : délibération approuvant le projet, les devis et son plan de financement Maison KASPERS Phase 2

Approbation de l'ordre du jour modifiée : Unanimité

DELIBERATIONS

1- Plan de financement prévisionnel : réhabilitation d'une aire de jeux enfants en aire de jeux et remise en forme intergénérationnelle

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de réhabilitation d'une aire de jeux enfants en aire de jeux et de remise en forme intergénérationnelle.

Cette aire de jeux est située en proximité directe de la Résidence du Parc de la Corette, c'est pourquoi il nous a semblé opportun d'y associer ce partenaire pour rendre ce projet le plus intergénérationnelle possible, ainsi, un parcours santé seniors est ainsi envisagé.

Ce projet implique des travaux de modernisation et de sécurisation sont ainsi envisagés, en prenant soin de valoriser l'utilisation de matériaux et de savoir-faire locaux.
Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de solliciter des demandes de subventions
- d'approuver le plan de financement suivant :

DEPENSES	coût HT (en €)
<i>Jeux enfants et mobilier urbain</i>	33 400.00 €
<i>Travaux de génie civil pour installation des jeux, réfection des voies d'accès et aménagements paysagers</i>	10 500.00 €
<i>Honoraires</i>	3 000.00 €
<i>Divers et imprévus</i>	3 100.00 €
TOTAL	50 000.00 €

RECETTES	(en €)
<i>Fond régional d'Innovation</i>	14 000.00 €
<i>Fonds d'Etat</i>	12 500.00 €
<i>Conseil Départemental de l'Aveyron</i>	12 500.00 €
<i>Autofinancement</i>	11 000.00 €
TOTAL	50 000.00 €

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente.

2- Plan de financement : Réparation des dégâts causés par les intempéries

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal le besoin de réaliser des travaux de réparation des dégâts causés par les intempéries sur la voirie communale.

Lors d'un état de lieu de la voirie communale, il a été retenu, en priorité la Rue des Ecoles et la Rue du Muret.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de solliciter une demande de subvention DETR
- d'approuver le plan de financement suivant :

• coût des travaux HT	4 250€
• demande de DETR 25%	1 062.50€
• autofinancement 75%	3 187.50 €

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente.

3- Délibération approuvant le règlement intérieur de Camping Car- Park

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur l'Adjoint des Travaux.

Monsieur l'Adjoint des Travaux présente le règlement intérieur de l'aire du Camping Car-Park et notamment l'article 11 : « Chaque client doit avoir son compte suffisamment recharge pour régler son séjour et doit impérativement badger à l'entrée et à la sortie de l'aire. Tout petit train ou fraude sera sanctionné par une amende forfaitaire votée par le Conseil Municipal d'un montant de 300 euros. »

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité l'article 11 de ce règlement intérieur.

4- Maison KASPERS : Délibération adoptant l'opération et arrêtant les modalités de financement

Suite à la délibération DL059/2020 : Délibération autorisant le Maire à agir, Utilisation de la procédure de déclaration de parcelle en état d'abandon manifeste, Monsieur le Maire présente le projet de demolition et de réhabilitatation de la maison Kaspers. Ceux-ci doivent tenir compte des délais juridiques nécessaires.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'adopter ce projet de demolition et de réhabilitatation de la maison Kaspers
- De solliciter des demandes de subventions aux différents organismes
- D'approuver le plan de financement prévisionnel suivant:

Phase 1

DEPENSES	coût HT (en €)
<i>Phase préparatoire</i>	97 100.00 €
<i>Phase démolition</i>	187 000.00 €
TOTAL	284 100.00 €

RECETTES	
<i>Département</i>	120 000.00 €
<i>Fonds de concours Communauté de Communes ACV</i>	50 000.00 €
<i>Fond d'Etat (fonds frishes)</i>	50 000.00 €
<i>Autofinancement</i>	64 100.00 €
TOTAL	284 100.00 €

Phase 2

DEPENSES	coût HT (en €)
<i>Projet</i>	394 000.00 €
<i>Frais Ingénierie</i>	84 000.00 €
TOTAL	478 000.00 €

RECETTES	
<i>Fonds d'Etat</i>	119 500.00 €
<i>Département</i>	95 600.00 €
<i>Région</i>	119 500.00 €
LEADER	50 000.00 €

<i>Autofinancement</i>	93 400.00 €
TOTAL	478 000.00 €

DEPENSES TOTALES **762 100.00€**

Autofinancement 133 600.00 €

QUESTIONS DIVERSES

PLUi: Creation d'un groupe de travail sur les carnets communaux (Mme SERRES Josette, Mme FONTANGE Lucette, Monsieur IGNACE Pierre, Monsieur DUBEDAT Bernard, Monsieur DELMAS Yannick, Monsieur LAFORTUNE Guy)

Terrains GERAUDIE : La mairie a sollicité l'EPF (Etablissement Public Foncier) afin de lancer une réflexion sur le potentiel offert par une éventuelle acquisition des terrains Géraudie.

Une rencontre aura lieu le 17 mai 2021.

Une rencontre aura lieu le 17 mai 2021.
Les axes d'études de cet éventuel projet s'articuleront autour des questions:

- du besoin en maisons individuelles sur le territoire
 - de la possibilité de mettre en place de la location vente
 - du respect des questions environnementales et de l'esprit de l'éco quartier
 - de la réflexion sur un chauffage collectif
 - du besoin en place de stationnement et en box de garage, à proximité du centre
 - de la mise en valeur des notions d'espaces partagés
 - du respect du patrimoine bâti et environnemental avoisinant

Maison KASPERS: Une réunion technique s'est tenu le 05 mai 2021 avec tous les partenaires concernés (CETEC, bureau de contrôle...) ainsi que l'entreprise de maçonnerie Fournier. L'objectif était d'organiser et de programmer la phase 1 du projet, à savoir la démolition et la sécurisation de l'ouvrage.

Il en est ressorti un début de travaux à partir du 1er septembre, date à laquelle la mairie pourra légalement lancer les travaux de démolition.

Une zone de chantier a été défini et la mise en œuvre de nouveaux échafaudages a été précisé. L'accès piéton de la Grand rue et l'accès véhicule (dont les secours) de la rue de l'église seront assuré.

Il a été rappelé la nécessité de sécurisation du chantier et de respect du calendrier afin d'impacter le moins possible les commerces et la vie du centre du village
Une communication sera mise en place afin de permettre au plus grand nombre de personnes, de connaître les conditions d'exécution du chantier.

Programmation réunion des commerçants : Vu l'évolution du contexte sanitaire et la volonté de présenter aux commerçants certains projets à venir, une réunion est programmée pour le mardi 25 mai.

aux commerçants
Ordre du jour:

1. travaux de voirie prévus en juin avec modification des cheminements et transfert du marché
2. point sur la maison Kaspers
3. présentation du nouveau site internet de la commune
4. projet aire Camping Car Park
5. Temps d'échange

Elections départementales et régionales : 20 et 27 juin 2021 , organisation déroulement journée (5 conseillers par tranche de 3h30 de 8h à 18h)

Séance close à 23h45

La secrétaire de séance

Le Maire,

